

LA PRÉCARITÉ CHEZ LES SENIORS BRESTOIS: LE POINT DE VUE DES ASSOCIATIONS



Credit photo: Julie Lefevre

MÉTHODOLOGIE DE L'ENQUÊTE

Une enquête qualitative a été réalisée en juillet 2013 auprès de 14 associations brestoises.

Les entretiens ont permis d'entendre les associations sur leur appréhension du phénomène de la précarité chez les plus de 60 ans à partir d'un guide d'entretien semi-directif.

Pendant l'entretien, toutes les thématiques ont été abordées dans l'ordre souhaité par la personne interrogée. L'entretien était dirigé à partir de questions ouvertes, de manière à laisser chacun s'exprimer sur les thèmes. Chaque entretien a duré entre une heure et une heure et demie.

À la fin de l'entretien, les éléments quantitatifs (rapports d'activité de l'association par exemple) ont été recueillis pour venir compléter les éléments qualitatifs.

Depuis les années 1950, la situation de la population retraitée s'est continûment améliorée. Pourtant des associations caritatives de Brest ont fait part d'une progression des personnes âgées de plus de 60 ans en situation de précarité. Interpellé par ces observations, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de la ville de Brest, dans le cadre de la réalisation de l'analyse des besoins sociaux, a souhaité préciser ces informations et améliorer son appréhension de la pauvreté-précarité chez les plus de 60 ans.

Pour cela, le cabinet Concerto s'est vu confier la réalisation d'une enquête sur le phénomène de précarité des personnes âgées, auprès des associations caritatives de Brest, afin de:

- confirmer ou infirmer la progression du phénomène et l'objectiver en nombre et en part,

- dégager une typologie de ces personnes en situation de précarité, leur genre, leur situation familiale, leurs parcours de vie,
- savoir si elles utilisent leurs droits et quelle réponse elles trouvent auprès des associations.

Si les associations constatent parfois une progression de la précarité des seniors à Brest, le faible nombre de personnes concernées permet de relativiser le phénomène au regard des évolutions constatées dans l'ensemble de la population.

Définition de la précarité

« Les personnes sont en situation de précarité lorsqu'elles connaissent l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux » Joseph Wresinski, prêtre fondateur de l'association ATD quart Monde, février 1987.

Les 14 associations brestoises ayant participé à l'enquête

- 1. ATD Quart Monde** milite pour donner la priorité aux démunis et aux exclus; l'association se donne pour objectif d'interpeller les élus sur la situation des plus pauvres
- 2. La CLCV** (Consommation Logement Cadre de Vie) est une association nationale créée en 1952 pour défendre les consommateurs et usagers
- 3. COALLIA**, service pôle étranger, est une association d'aide et d'accompagnement social destinés aux personnes étrangères en attente de régularisation
- 4. La Croix Rouge Française**, a notamment vocation à l'accompagnement des personnes les plus vulnérables et précarisées; elle assure une distribution alimentaire et un vestiaire.
- 5. La CSF** (Confédération Syndicale des Familles) est une organisation familiale de défense des consommateurs et des locataires
- 6. Emmaüs** est un mouvement de solidarité envers les plus pauvres créé par l'Abbé Pierre. La revente de mobilier et d'objets de seconde main finance une communauté de travailleurs.
- 7. Entraide et Amitié** gère une maison d'accueil de jour pour adultes en difficultés sociales et/ou en situation de précarité
- 8. La Halte d'Accueil Frédéric Ozanam** est une association de lutte contre l'exclusion qui gère un accueil de jour, ouvert tous les week-ends et jours fériés, pour les personnes en situation d'exclusion
- 9. L'ORB** (Office des Retraités de Brest) propose aux personnes âgées du Pays de Brest des activités sportives, culturelles, informatiques, de solidarité et de loisirs
- 10. L'AGEHB** (Association Gestion pour l'Emploi et l'Hébergement en Bretagne) gère Le Phare, centre d'accueil de jour qui propose des services de première nécessité à des personnes en rupture sociale
- 11. Les Restos du Cœur** est une association fondée par Coluche qui a pour but d'aider les personnes démunies en leur donnant accès à des repas gratuits et en participant à leur insertion
- 12. Saint-Vincent-de-Paul** est une association humanitaire, d'entraide et d'action sociale qui tient une épicerie solidaire
- 13. Le Secours Catholique** accueille des personnes en grande difficulté, fournit des aides alimentaires et financières, gère un vestiaire
- 14. Le Secours Populaire** est une association de soutien aux personnes en difficulté: libre-service alimentaire, braderies de vêtements, vaisselle, livres, mobilier, aides financières, aides à l'insertion sociale et professionnelle...

La précarité des personnes âgées: un phénomène difficilement mesurable

Les données recueillies ne sont pas identiques d'une association à l'autre, donc peu comparables; les tranches d'âge, le vocabulaire (entre retraité et personne âgée) ne sont pas les mêmes. Ces données concernent parfois des personnes, parfois des ménages (foyers, familles). Par ailleurs, les deux notions de retraite et de public de plus de 60 ans ne se recouvrent pas totalement. Ainsi, une association peut relever un nombre de personnes âgées (ayant plus de 60 ans) plus élevé que le nombre de personnes retraitées (dont la ressource principale du foyer est une pension de retraite). La même association peut observer que le nombre de « personnes âgées » augmente et que le nombre de « retraités » diminue. Les associations travaillant avec des personnes en exclusion relèvent que l'usure physique liée à la précarité rend difficile l'appréhension de l'âge.

Seules les associations travaillant sur dossier avec leurs bénéficiaires peuvent communiquer un nombre de plus de 60 ans objectif, les autres se fondent sur le physique, le parcours et donc à partir d'a priori.

Néanmoins le tableau ci-dessous montre que la grande pauvreté des personnes âgées reste marginale, les nombres concernés restant, sauf pour les Restos du Cœur et le Secours Populaire, très faibles.

La population âgée de plus de 60 ans dans les associations	en nb	en %
ATD Quart monde	8	8 %
CLCV	-	10 %
COALLIA	10	3 %
Croix Rouge	4	10 %
CSF	50	25 %
Emmaüs	7	18 %
Entraide et Amitié	10	4 %
Halte F. Ozanam	20	20 %
ORB	7	1 %
Phare	0	0 %
Restos du Cœur	181	14 %
St-Vincent-de-Paul	93	5 %
Secours Catholique	87	6 %
Secours Populaire	309	9 %

Résultats de l'enquête après des associations caritatives – volet quantitatif

- 1. À ATD Quart Monde:** sept ou huit femmes âgées pauvres qui ont été à l'initiative du mouvement à Brest, qui ne sont jamais sorties de la pauvreté.
- 2. CLCV :** un nombre (non communiqué) de personnes âgées « vulnérables » qui n'augmente pas; l'association Consommation Logement Cadre de Vie accompagne des personnes en difficulté financière du fait de l'augmentation de leurs charges ou victimes d'escroqueries.
- 3. À COALLIA** dix personnes âgées demandeurs d'asile dans le département; toutes ont suivi leurs enfants.
- 4. À la Croix Rouge,** trois ou quatre personnes âgées viennent chercher un colis alimentaire ou au vestiaire.
- Une cinquantaine (nombre estimé) de personnes âgées surendettées à la **Confédération Syndicale des Familles**; pas de progression.
- 6. À Emmaüs,** 7 compagnons âgés de plus de 60 ans; 4 ont 59 ans.
- Une dizaine de personnes de plus de 60 ans à **Entraide et Amitié**, des habitués réguliers.
- Une vingtaine de personnes âgées (nombre estimé), en situation économique précaire ou avec des troubles psychiques et qui trouvent à la **Halte Frédéric Ozanam** un foyer le week-end. Une augmentation observée en 2010; pas d'évolution depuis.
- 9. À l'Office des Retraités de Brest,** des personnes âgées de la classe moyenne dont la situation peut parfois basculer; avantage de situations tendues actuellement.
- 10. Au Phare,** compte tenu de la précarité sociale et sanitaire des personnes accueillies, peu d'entre elles dépassent les 60 ans.
- 11. Aux Restos du Cœur,** une proportion de personnes de plus de 60 ans stable, autour de 13 %.
- Près d'une centaine de personnes de plus de 60 ans ont recours à l'épicerie solidaire de **Saint-Vincent-de-Paul**.
- Moins d'une centaine de personnes de plus de 60 ans sollicitent une aide ponctuelle du **Secours Catholique**.
- Plus de personnes âgées accueillies sur les six premiers mois de l'année 2013 que sur l'ensemble de l'année 2012 au **Secours Populaire**.

Pourquoi la précarité des personnes âgées progresserait-elle ?

Les statistiques montrent sans ambivalence que la situation générale des personnes de plus de 60 ans s'est notablement améliorée depuis 50 ans. Brest ne fait pas exception. Évidemment cette réalité masque de grandes disparités de situations et la pauvreté n'est pas exclue de groupes qui sont, en moyenne, favorisés.

La question posée à travers l'enquête était celle d'une progression des situations de précarité chez les plus de 60 ans. Plusieurs hypothèses pouvaient nourrir cette éventualité :

- une augmentation du nombre des retraités ayant eu une vie active incomplète ou précaire
- une progression générale de la pauvreté contribuant à l'augmentation de celle-ci dans tous les groupes d'âges, y compris les plus de 60 ans
- une augmentation des charges de la vie courante (alimentation, énergie...) contribuant à déséquilibrer des budgets un peu justes.

Évolution du nombre de plus de 60 ans dans les associations	Données n-1	Données les plus récentes (n)	Évolution (n-1/n)
Restos du Cœur	164	181	+ 9 %
Secours Catholique (données concernant uniquement les 60-69 ans car pas de données sur les 70 ans et +, en 2011)	59	69	+ 14 %
Secours Populaire (sur 1 trimestre pour 2013)	249	309	+ 19 %

« La manière de vieillir au cours des années de retraite s'inscrit dans la continuité de la trajectoire antérieure. »
Vincent Caradec, « Sociologie de la vieillesse et du vieillissement »

Ce qu'observent les associations

La population âgée n'est pas jugée prioritaire

La majorité des associations rencontrées ne porte pas une attention particulière aux personnes âgées parce qu'elles ne représentent pas une part importante de leur public ou parce qu'elles estiment que ce n'est pas là que l'on rencontre les plus grandes difficultés. C'est le cas d'ATD Quart monde, de la CLCV, de COALLIA, de la CSF, d'Entraide et Amitié, des Restos du Cœur, du Secours Catholique, du Secours Populaire. Les populations citées le plus souvent comme étant « les plus préoccupantes actuellement » sont les jeunes actifs, les familles monoparentales et les demandeurs d'asile.

Pour certaines associations il y a bien augmentation des situations de pauvreté

Dans leur constat d'une augmentation générale de la précarité, certaines associations relèvent que les personnes âgées sont également concernées par cette évolution. C'est le cas de la CSF, des Restos du Cœur, d'Entraide et Amitié et du Secours Catholique. Seule l'association Secours Populaire estime flagrante l'augmentation du nombre des personnes âgées accueillies.

Une possible sous-utilisation des droits

Pour plusieurs associations, dont la CSF

et Saint-Vincent-de-Paul, la question des droits est posée. La CSF relève que si une demande d'aide a été faite une fois en vain, il est rare qu'une personne âgée la réitère; elle s'organise en conséquence, quitte à rogner sur les budgets chauffage ou santé.

De réelles problématiques liées à l'âge

Certaines associations, CSF, ORB, Secours Catholique, Secours Populaire relèvent toutefois des difficultés spécifiques à la vieillesse ou à la retraite :

- des difficultés budgétaires liées à un passage à la retraite mal anticipé ou au décès du conjoint; la question du veuvage et des pensions de réversion est souvent pointée comme le risque majeur de fragilité budgétaire d'autant lorsque les charges liées au logement augmentent
- un risque d'abus de faiblesse de la part de démarcheurs
- une « solidarité familiale » qui peut parfois être handicapante lorsque les enfants, pour des raisons financières ou patrimoniales mettent à contribution leur parent âgé ou s'opposent à la vente de la maison
- l'augmentation du reste à charge des dépenses de santé, notamment pour les prothèses auditives, les lunettes...

Par ailleurs certaines associations qui distribuent l'aide alimentaire pointent la nécessité de faciliter l'attente, les rencontres

entre bénéficiaires (bancs, coins détente) et l'enlèvement des colis.

Les femmes, fragilisées par les pensions de réversion

La pauvreté des personnes âgées est souvent décrite comme une pauvreté féminine; plusieurs associations mentionnent ne pas avoir de public âgé masculin.

La population exclue: un vieillissement difficile

Certaines associations qui suivent des personnes en situation de grande difficulté ou d'exclusion pointent les difficultés particulières de cette population. La situation de précarité n'est pas alors liée à la retraite; elle était préexistante. Néanmoins les troubles dont souffre la population exclue – principalement addiction pour les hommes et troubles psychiques pour les femmes – ne facilitent pas leur prise en charge, sanitaire notamment, en cas de besoin.

Pour COALLIA qui suit les demandeurs d'asile, l'évolution de la réglementation qui exige désormais 10 années de séjour en France pour pouvoir bénéficier de l'ASPA (ex minimum vieillesse) fragilise la situation des quelques personnes âgées dans ce cas. Pour Emmaüs, la retraite s'accompagne d'un départ de la communauté qui est composée d'actifs. Se pose alors la question de l'isolement et de la difficulté pour certains compagnons de vivre seuls.

Une typologie des personnes âgées en situation de précarité

Précarité reste souvent synonyme de difficulté financière. Cette vision est sans doute trop restrictive. Elle ne tient pas compte de l'ensemble des éléments qui rendent une situation précaire.

Si on analyse la précarité des personnes âgées en regardant simultanément les dimensions économique, sociable et sanitaire, alors la situation d'une personne âgée pourra être précaire si elle n'est pas satisfaite sur le rapport à l'argent (niveau de pension de retraite), aux autres (lien à la famille, relations sociales) et à la santé (dépendance).

En étudiant simultanément la satisfaction de l'une et/ou l'autre de ces trois dimensions, nous identifions quatre types de retraite s'éloignant de ce que nous appelons la retraite « optimale », **dont trois types de retraites précaires: la retraite isolée, la retraite vulnérable et la vieillesse exclusion.**

3 dimensions regardées simultanément	Situation satisfaisante	Situation insatisfaisante
Dimension économique	Pension de retraite satisfaisante Conjoint vivant	Minimum vieillesse / ASPA
Dimension sociable	Famille présente solidaire Réseau de sociabilité	Veuvage Isolement
Dimension sanitaire	Viellissement en bonne santé	Perte d'autonomie

3 types de retraite précaire

Dimension économique	+	+	+	-	-
Dimension sociable	+	+	-	+	-
Dimension sanitaire	+	-	+	+	-
	Retraite « optimale »	Retraite avancée	Retraite isolée	Retraite vulnérable	Vieillesse exclusion

La retraite isolée: CSF, CLCV, ORB

- Les ressources financières sont justes suffisantes pour arriver à joindre les deux bouts chaque mois. La gestion du budget est bonne.
- Il n'y a pas de relations familiales sereines et stables: elles peuvent être conflictuelles. Les enfants peuvent se trouver eux-mêmes dans des situations de précarité. Les enfants ne sont pas proches géographiquement. Les parents n'osent pas dire non, ne veulent pas embêter leurs proches, veulent préserver le patrimoine...
- Situation de surendettement, conflits d'héritage, escroqueries, etc. Chantage affectif et menaces.
- Plutôt des femmes veuves ou avec un mari en EHPAD.

La retraite vulnérable: Secours Catholique, ORB, Saint-Vincent-de-Paul, Restos du Cœur, Secours Populaire, la Croix Rouge

- La retraite est faible. Les ressources financières sont juste au-dessus des plafonds des minima sociaux donc les personnes ne peuvent pas bénéficier des prestations sociales.
- Elles sont incapables de faire face aux aléas (décalage d'un trimestre de retraite complémentaire, veuvage, gestion de la copropriété, panne d'un appareil ménager...)

- Nécessité de faire des choix, de prioriser.
- Prise de risques sur la santé (plus de mutuelle, ne pas changer d'appareil auditif, de lunettes, ne pas se chauffer).
- Plutôt des femmes, veuves, n'ayant pas travaillé avec une petite pension de réversion. Propriétaires ou locataires. Valides.

La vieillesse exclusion: Entraide et Amitié, Foyer Ozanam, Emmaüs, ATD Quart Monde, COALLIA, Le Phare

- Les personnes vivent du minimum vieillesse, elles étaient pauvres quand elles étaient déjà en situation de précarité à l'âge actif (minima sociaux, faibles ressources) et leur situation ne s'améliore pas.
- Elles n'ont pas de réseau de sociabilité. Elles étaient déjà peu intégrées plus jeunes, se rendaient dans les lieux d'accueil de lutte contre l'isolement où elles continuent de se rendre.
- Elles ont des problèmes d'addiction, des problèmes de santé mentale. Elles ne vieillissent pas longtemps.
- Elles ont la CMU et sont bien prises en charge pour leur santé.
- C'est là qu'on retrouve plutôt les hommes.
- La retraite est le résultat du parcours de vie, un parcours de travail incomplet, d'errance, de rupture.

(ADEUPa
BREST

L'ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX
CCAS DE LA VILLE DE BREST

Directrice de la publication:

Claire Guihéneuf

Réalisation: Vanessa Girard

Maquette et mise en page:

d'une idée l'autre.com

Contact: ADEUPa – 24 rue de Coat-ar-Gueven 29200 Brest

Tél: 02 98 33 51 71

Site internet: www.adeupa-brest.fr

Dépôt légal: 4^e trimestre 2013

ISSN: en cours

Réf. : 13/341